

Vous pouvez régler votre adhésion et votre abonnement directement auprès de votre association affiliée, la SFO-CVL ou auprès de la FFO (bulletin dans la revue l'Orchidophile ou sur le site de la FFO : <a href="https://france-orchidees.org">https://france-orchidees.org</a>).

## **BULLETIN À RETOURNER COMPLÉTÉ à :**

Société Française d'Orchidophilie Centre-Val de Loire (SFO-CVL)

1324 rue Georges Guynemer

41200 PRUNIERS en SOLOGNE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADRECENT ET/OU L'A	ADUNNE	
En cas de renouvellement, numéro d'adhérent :	•••••	
$\square$ M. $\square$ Mme		
Prénom(s)		
Nom		
Année de naissance :	•••••	
Adresse		
Bâtiment, résidence : Lieu-dit :		
Numéro et rue :		
Code postal:		
Numéro de téléphone :	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉRENT ASSOCIÉ		
□ M. □ Mme		
Prénom(s)		
Nom		
Année de naissance :		
Adresse si différente de l'adhérent principal		
Bâtiment, résidence : Lieu-dit :		
Numéro et rue :		
Code postal:Ville:		
Numéro de téléphone :		
TARIFS 2021		
	Tarif 2021	Total
Adhésion à la SFO-CVL(1)	24,00 €	
Adhésion tarif réduit (associé(2) et jeune(3))	12,00 €	
Abonnement à l'Orchidophile France métropolitaine (4 numéros de mars à décembre)	35,00 €	
Abonnement à l'Orchidophile pour le reste du monde	42,00 €	
Don à la SFO-CVL* ou à la FFO* (*rayer la mention inutile) (4)	libre	
TOTAL		

- (1) la cotisation de la SFO-CVL réglée à la FFO sera de 8€/adhérent
- (2) le statut d'associé est réservé aux conjoints, aux ascendants et aux descendants directs de l'adhérent principal.
- (3) est considéré comme jeune tout adhérent de moins de 25 ans au 1er janvier de l'année d'adhésion. Fournir un justificatif.
- (4) vous pouvez bénéficier d'un reçu fiscal pour tout don à partir de 25€. Pour les dons à la FFO, vous devez indiquer que vous souhaitez qu'ils soient dirigés vers le projet Orchisauvage. Sinon, ils seront affecté directement à l'activité scientifique ou concourant à la défense de l'environnement naturel en fonction des besoins et développements des projets.

1) Virement bancaire : afin de simplifier la charge administrative des bénévoles, nous vous invitons à nous retourner le bulletin et l'avis de virement par courriel à l'adresse suivante : **bruno3DSFOCL@sfr.fr**, en indiquant clairement votre nom et numéro d'adhérent le cas échéant dans l'objet du virement qui sera effectué sur le compte suivant :

Banque:

Code banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
10278	37315	00010825401	09

Domiciliation	
CREDIT MUTUEL ISSOUDUN	

IBAN (International Bank Account number)						
FR76	1027	8373	1500	0108	2540	109

BIC (Bank Identification Code)	
CMCIFR2A	

Nom du titulaire du compte: Société française d'Orchidophilie Centre-Val de Loire Hôtel de Ville 9 place Saint Louis 41000 BLOIS

2) Chèque en euros. Si vous optez pour un paiement par chèque, merci de le libeller à l'ordre de la SFO-CVL.

## NB : Pour ceux qui ne peuvent pas imprimer le bulletin d'adhésion ou le compléter ou le scanner, faire la demande du document à l'adresse mentionnée en tête du bulletin. Un exemplaire vous sera par courrier postal.

Vos données personnelles sont utilisées à des fins de gestion, de communication et de statistiques non-nominatives. Elles peuvent être partagées avec des tiers lorsque nécessaire, avec la garantie qu'elles sont alors détruites après leur utilisation. Elles peuvent être communiquées aux associations affiliées pour les besoins courants.

Nous mettons en place tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données. Chaque adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité. Pour faire valoir ce droit, contactez le secrétariat par email (contact@sfocvl.fr) ou par courrier au siège de la SFO-CVL et de la FFO.